

9

PROSECUTION

Cas de D 56,404 pte Bouchard, A.

1er Témoin: Pte Larouche, étant dument assermenté dépose
et dit:

" Je suis D 56,991 pte Larouche, Rolland du peloton
7 de la Cie "A" du Régiment de Maisonneuve C.A.S.P.

" J'étais en devoir, comme police militaire dans la
nuit de samedi le 23 mars a dimanche le 24 mars 1940.

" Plusieurs fois dans le cours de la journée de samedi
j'ai vu l'accusé dans la salle de détention qui purgeait une
sentence de 28 jours.

" Vers 2345 hres j'ai escorté l'accusé à la salle de
toilette et je l'ai ramené à la salle de détention.

" Vers 0630 Hres dimanche matin, j'ai constaté avec
le Caporal Beaulieu que l'accusé était absent, et qu'il y
avait des planches du mur qui sépare la cantine régimentaire
de la salle de détention, qui avaient été enlevées, que le
panneau de la cantine qui donne sur la salle a diner avait
été ouvert et que la fenêtre de la salle à diner du coté des
rails avait été ouverte.

" J'ai été en devoir continuellement à la porte de la
salle de détention de 2330 samedi a 0630 dimanche, excepté
pour conduire les prisonniers à la salle de toilette, et pendant
que j'étais en devoir, aucun prisonnier n'est sorti sans être
accompagné d'une escorte et être ramené à la salle de déten-
tion.

Rolland Larouche

D-56991, Larouche Rolland, Pte.

L'accusé n'a pas de questions à poser au témoin.